

Grands travaux (suite) :

- En vue de la remise en état du prolongement de la rue d'Errevet reliant notre commune à Errevet nous avons demandé aux propriétaires riverains de déboiser de part et d'autre de ce chemin sur une largeur de 10m. Une réunion sur place avec le Conseil Général le 25 mars permettra d'étudier la prise en compte de cet itinéraire dans le schéma inter-départemental des liaisons cyclables. Le coût de cette opération est estimé à 30 000 € et ne peut bien sûr pas être supporté par notre seule commune.
- Lancement de l'étude d'aménagement de la deuxième tranche du CD 13.
- Nous étudierons cette année avec le comité consultatif travaux, le tracé du projet de cheminement piétons, rues de la Libération, de Bellevue et du Moulin.
- Nous travaillons également sur une étude de faisabilité d'une base de vie pour personnes du troisième âge sur le terrain paroissial à côté de la mairie. Ce projet, s'il est viable sera discuté avec l'association pastorale qui souhaitait effectuer avec nous une opération sur ce terrain.

Pour des raisons budgétaires le programme de modernisation de l'éclairage public fera certainement une pose pour 2009.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères en hausse :

Le conseil municipal du 30 janvier dernier a voté une motion contre l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères annoncée de 14% en 2009 et également en 2010 et 2011.

Hausse destinée à faire face à une situation financière difficile du SERTRID (Usine d'incinération) qui n'a pas suffisamment d'ordures à traiter pour amortir ses installations.

Pourtant le SICTOM de la Zone Sous Vosgienne a constaté une diminution du tonnage des ordures ménagères collectées de 1% et pour la même période une augmentation de 4,5 % du tri sélectif.

- augmentation de 4 % de la collecte du papier
- augmentation de 9 % de la collecte du plastique
- diminution de 3 % de la collecte du verre
- augmentation de 4 % de la collecte en déchèteries

Sans cette mobilisation éco-citoyenne la hausse de 20 % annoncée par le SERTRID aurait été de 34 % !!!

Cette motion a été adressée au Président de la Communauté de communes, au Président du Conseil Général, aux Présidents du SICTOM et du SERTRID, au Sénateur, aux députés et aux Maires des communes de la Haute Savoureuse.

Lors de l'Assemblée Générale du SICTOM jeudi 26 février, vos élus se sont battus contre l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le SICTOM a décidé de réduire de 16 € le coût de la tonne pour 2009. Ce qui représente une augmentation de 10 % au lieu des 14 % annoncés.

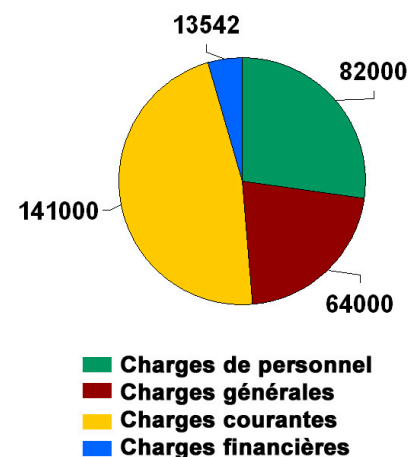
Le coût de la tonne 2009 des ordures ménagères servant de base pour la facturation a été mis aux votes : 19 voix contres, 2 abstentions et 56 voix pour.

Surtout continuez à pratiquer le tri sélectif.

Sans tri sélectif l'augmentation de la taxe des ordures ménagères aurait été pour 2009 de l'ordre de 34 %.

Clin d'oeil sur le budget 2009 en avant première :

Charges de fonctionnement :



Recettes de fonctionnement :

